

CITOYENNETÉ

BONJOUR MONSIEUR LE MAIRE : LES CITOYENS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Du 2 au 17 décembre, les Pantinois sont venus plus nombreux que jamais à ces traditionnelles rencontres citoyennes Bonjour M. le maire. L'occasion de présenter les grands projets de 2025 et, pour les participants, de poser des questions comme de signaler certains dysfonctionnements ou dégradations dans la ville. Retour sur ces cinq rendez-vous.

Publié le 03 mars 2025

Un article de Frédéric Fuzier publié dans Canal n°334 mars 2025

MAIRIE-HOCHE - LUNDI 2 DÉCEMBRE



© Rudy Ouazene

Le salon d'honneur de l'hôtel de ville était plein à craquer pour cette première réunion. Autant dire que les questions ont été nombreuses et variées... en commençant par celles portant sur les nuisances générées par un fast-food/crêperie ouvert presque toute la nuit, rue Charles-Nodier. Un problème dont la police municipale va s'occuper. Cette dernière intervendra aussi mail Pierre-Desproges, suite à une pétition des riverains déplorant de nombreuses incivilités. La ville va, en outre, signaler au Conseil départemental la dégradation des marches de la passerelle de l'hôtel de ville.

Des interrogations ont également été formulées sur la mise à disposition de toilettes publiques dans le quartier. Après celles de la place de l'Église et du parc Stalingrad, d'autres seront installées place Olympe-de-Gouges, puis place de la Pointe. Et bonne nouvelle pour les usagers des bus 330 et 75 : d'ici à la fin du premier trimestre, ces lignes bénéficieront d'un nouvel arrêt devant le centre commercial de la rue Hoche.

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/bonjour-monsieur-le-maire-les-citoyens-toujours-au-rendez-vous-11108>

Évidemment, il a aussi été question de la présence, au niveau de la station de métro Hoche, de vendeurs de cigarettes de contrebande. À ce sujet, Bertrand Kern a rappelé que le démantèlement de ce trafic international est du ressort de la police judiciaire. Cependant, la ville agit au maximum de ses possibilités en envoyant quotidiennement sa police municipale saisir les marchandises illégales et en interpellant politiquement l'État pour réclamer plus de moyens et d'effectifs de police de proximité sur le territoire.

LES COURILLIÈRES - MERCREDI 4 DÉCEMBRE



© Amélie Laurin

Une soixantaine d'habitants ont participé à ce deuxième rendez-vous, confortablement installés dans les fauteuils de la salle de diffusion du [centre culturel Nelson-Mandela](#) où, rappelons-le, des séances de cinéma sont organisées les mercredis et samedis par le [Ciné 104](#). Des habitants qui, prochainement, pourront se procurer une carte de dix entrées leur permettant de bénéficier d'un tarif réduit à la piscine Camille-Muffat, située à quelques mètres de chez eux, côté Aubervilliers. Les résidents du quartier ont, en outre, signalé la présence de rats sur le chantier du futur [Centre d'innovation des rugbys](#). Même si la prolifération de rongeurs sur un chantier est habituelle, la ville est mobilisée et teste le déploiement d'une brigade de furets, dératisateurs sans pitié.

Rue Marguerite-Yourcenar, des voitures mal stationnées empêchent le passage des bennes à ordures. En conséquence, la ville renforcera les marquages au sol et la police municipale interviendra, tout comme pour résoudre les questions de mécanique sauvage engendrant, allée Newton, de la pollution sonore et olfactive. Par ailleurs, les problèmes d'occupation et d'éclairage des allées Newton et Copernic ont été signalés à Seine-Saint-Denis Habitat qui gère ces espaces. À noter enfin que des bornes destinées à recueillir les déchets alimentaires seront prochainement installées dans le quartier.

QUATRE-CHEMINS - LUNDI 9 DÉCEMBRE



© Rudy Ouazene

Beaucoup de monde à la maison de quartier des Quatre-Chemins pour faire remonter les problématiques rencontrées dans le secteur. Concernant les automobilistes indélicats qui se garent sur les nouveaux aménagements de l'avenue Jean-Jaurès, la ville a saisi le Conseil départemental qui est intervenu début février afin de mettre fin à cette incivilité. Et, pour empêcher les voitures de stationner à l'angle des rues Cartier-Bresson et Gabrielle-Josserand, le pôle municipal de la Voirie prolongera la bordure du trottoir.

De nombreuses questions ont également été posées sur la présence de rats dans le quartier. L'occasion pour Bertrand Kern de rappeler que les collectivités locales n'ont plus le droit – et à raison ! – d'utiliser les produits les plus mortifères car ils polluent les nappes phréatiques. Sur la suggestion d'un riverain, la municipalité teste un système de dératisation naturel et écologique en utilisant des brigades de furets, redoutables prédateurs du rongeur.

Côté transports en commun, Pantin lance, avec Est Ensemble et Île-de-France Mobilités, une réflexion sur la création d'une nouvelle ligne de bus Nord-Sud qui relierait les Courtillières à la mairie de Montreuil, via les Quatre-Chemins et l'avenue Jean-Lolive.

Une dernière question a porté sur l'éclairage du passage Honoré la nuit. À ce sujet, la ville projette d'installer une minuterie afin que les feux s'éteignent automatiquement à sa fermeture.

PETIT-PANTIN/LES LIMITES - JEUDI 12 DÉCEMBRE



<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/bonjour-monsieur-le-maire-les-citoyens-toujours-au-rendez-vous-11108>



© Émilie Hautier

Ce jour-là, les participants, et notamment les résidents des Limites, ont posé beaucoup de questions sur les transports en commun. Au sujet de la saturation de la ligne 5 du métro, la ville a saisi Île-de-France Mobilités pour réclamer l'augmentation de la fréquence des rames. Côté bus, un nouvel arrêt, Jules-Jaslin, a été créé. Accessible aux personnes à mobilité réduite, il a été conçu pour accueillir le 330 et le 245, dont le parcours a été prolongé pour qu'il relie le sud de l'avenue Anatole-France à l'église de Pantin.

Le problème des vendeurs à la sauvette (fruits, légumes, tapis...) qui ont leurs habitudes dans le quartier s'est également invité dans la discussion. Afin d'endiguer ce phénomène, la police municipale intervient régulièrement pour saisir les marchandises (plus de deux tonnes en 2024).

Concernant les nuisances liées à la circulation des camions rue Marcelle, les maires de Pantin et des Lilas ont signé un arrêté définitif afin d'y interdire le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes. Par ailleurs, des aménagements pérennes de la voie sont à l'étude.

Des interrogations également sur la réouverture du restaurant du Ciné 104 – Est Ensemble travaille actuellement sur un nouveau projet – et surtout sur les nuisances sonores générées par Dock B., dont les gérants vont édifier un sas d'entrée afin d'éviter que le bruit ne se propage à l'extérieur. On reste place de la Pointe pour finir avec l'installation de bornes automatiques escamotables qui se relèveront immédiatement après le passage des véhicules autorisés. De quoi lutter plus efficacement contre le stationnement anarchique !

ÉGLISE - MARDI 17 DÉCEMBRE





© Rudy Ouazene

Cette dernière rencontre de l'année fut aussi la plus suivie, avec plus de 100 personnes venues échanger avec Bertrand Kern. Plusieurs interrogations sur le réaménagement du mail Charles-de-Gaulle qui aura lieu après 2026 et l'édification de la passerelle permettant de le relier aux [Grandes Serres](#), dont les travaux débuteront en septembre pour une durée de six mois environ. Des participants ont également déploré un manque d'éclairage sur la place de l'Église, notamment dû aux arbres qui obstruent la lumière. En réponse, la ville va étudier la possibilité d'installer des candélabres provisoires, en attendant des travaux prévus en 2027.

Des riverains de la rue Paul-Bert ont ensuite fait remarquer que de nombreux véhicules roulaient trop vite dans leur rue et ont suggéré d'en piétoniser une partie. Les services techniques étudient d'ores et déjà la faisabilité de cette proposition.

Enfin, le maire a précisé qu'une étude était en cours pour la réhabilitation, par Seine-Saint-Denis Habitat, de la résidence des Pommiers et que la nouvelle version du [Plan local d'urbanisme intercommunal \(PLUi\)](#) prévoyait un volet sur la protection des arbres remarquables, lequel concerne une quarantaine de spécimens à Pantin.



Tous les quartiers de Pantin évoluent en continu !

► Pour en savoir plus : [Quartiers en Mouvement](#)

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

📞 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.